

# Le Bénon



N° 76 – AVRIL 2012



## ACTUALITÉS DE LA SALÉVIENNE

### Prochains rendez-vous

Vendredi 27 avril à 20 h 30 à Cruseilles. André Palluel-Guillard évoquera **le comte de Boigne**. (Voir invitation jointe).

Vendredi 25 mai à 20 h 30 à Bossey : **Assemblée générale**. (Convocation et pouvoir joints).

Samedi 30 juin : **Journée au château de Montrottier** avec la fondation Dufour, l'académie du Faucigny et l'académie Florimontane, sur les traces du général Dufour, le célèbre général genevois dont la famille a été propriétaire du château de Montrottier... (Détails à venir).

Samedi et dimanche 8 et 9 septembre 2012 : **congrès des sociétés savantes de Savoie** à Chambéry et Aix les-bains sur le thème « Savoie et littérature ». (Voir programme joint). Pensez à vous inscrire.

### Étude toponymique

Elle démarre sous l'impulsion de Paysalp qui booste La Salévienne. Nous avons retenu deux communes pour tester la méthodologie de recueil : Vulbens avec Philippe Duret et Edmond Grandchamp, qui ont déjà fait une bonne partie du travail, et Présilly. D'autres communes suivront, certainement en priorité Chênex grâce à Michel Chardon, mais les volontaires sur les autres communes peuvent se faire connaître auprès de l'association. Notre ambition est d'étendre à terme cette étude sur l'ensemble du territoire savoyard.

### Tirage spécial Salévienne

Nous venons de recevoir un tirage spécial en 200 exemplaires, réservés aux adhérents et amis de notre association, de *La Savoie en dates et en cartes, tome 1, La Haute-Savoie*. Plaquette agréable de 128 pages avec de nombreuses illustrations éditée par les éditions EMCC. En vente à 15 € +

port. Une bonne idée de cadeau lors d'une invitation, la fête des pères ou des mères, etc.

### Nouveautés disponibles à La Salévienne

« Patois et chansons de nos grands-pères savoyards par Éric Varnay. 160 p. 22 € + port.

« La gabelle du sel de 1561 ». Une source exceptionnelle pour l'histoire de la population savoyarde au XVI<sup>e</sup> siècle, par Bruno Gachet. 21 € + port.



## CONFÉRENCES SALÉVIENNES

### *Les prostitutions en Haute-Savoie*

**1850-1946**

Ce 7 janvier 2012 de fidèles auditeurs de La Salévienne s'étaient déplacés à Valleiry pour écouter la conférence donnée sur le thème de la prostitution en Haute-Savoie.

Avant 1946 la loi n'interdit ni la prostitution ni le racolage. En 1860 le préfet l'indique clairement au maire d'Annecy : *il s'agit de la réglementer et non de l'interdire.*

La majorité des filles travaillaient hors maison. Administrativement, on distinguait trois catégories : 1) en maisons closes, 2) les filles soumises ou encartées devant accepter une surveillance médicale, 3) les clandestines. Vers 1920 on recense environ soixante prostituées sur le département, donc relativement peu. Mais ce nombre varie. En général la prostitution est urbaine alors que la Haute-Savoie d'alors reste très rurale.

C'est donc sans base légale, sans mandat du juge que la police municipale travaille. Comment résister à la tentation de l'excès de pouvoir ? Souvent la police prend des mesures contraires aux libertés : envoi de filles à l'hospice, incarcération de longue durée, expulsion de la ville, multiplication des amendes, inscription sur les registres. Ainsi en 1872 Jeannette est séquestrée en hospice alors que les garçons qui l'ont tabassée ne sont pas poursuivis. Dans d'autres secteurs aussi on constate des dérogations aux libertés : la justice militaire, la vie coloniale, la loi de 1912 sur les Tziganes.

La police veut ramener les mineures au domicile parental. Mais les parents n'acceptent pas toujours, parfois ils expédient leur progéniture dans une maison dite de redressement, souvent ils s'avouent dépassés.

En 1935 un cas de corruption éclate à Ambilly dont le maire a reçu un pot-de-vin d'un réseau de truands voulant ouvrir une maison. La maison ouverte, les tenanciers de la maison se montrent généreux pour les œuvres sociales et les pompiers. Au bout d'un an la maison est

fermée sur décision préfectorale. Les truands exigent le remboursement du pot-de-vin qui entre-temps a été en partie dépensé pour redresser la comptabilité de l'entreprise du maire...

La vie des prostituées en maisons est une claustration. Elles disposent du chauffage, de l'eau courante, de l'électricité et de bons repas. Elles sont correctement vêtues et ont droit à une visite médicale. Mais elles sortent rarement ; la tenancière fait leurs courses et leur revend cher ses emplettes (habits, boucles d'oreille) ; le but est de les endetter pour les rendre dépendantes. Elles changent de maisons plusieurs fois par an et se déplacent de Paris à Annecy, puis à Genève, Lyon, etc. *Le personnel est d'humeur nomade*, écrivent les autorités de Rumilly (1938).

Les prostituées isolées travaillent chez elles, dans l'arrière-salle des cafés, dans un cabanon, sous les arcades des rues, dans une grange, une maison en ruine, le jardin municipal, sur les quais d'Évian, aux alentours des gares... À Annecy, on les rencontre rue Sainte-Claire et rue de l'Isle. Leur vie est plus dure qu'en maison. Certaines, à la limite de la clochardisation, font des passes sans même demander une pièce. Serveuses dans un café, elles sont esclaves de la brutalité perverse des patrons.

Plusieurs pratiquent l'entôlage c'est-à-dire volent l'argent du client au cours de la passe.

Certaines ont un mari complaisant. D'autres sont soumises à des *proxos* qui ne veulent pas travailler. Beaucoup ont été condamnés pour vol. À Thonon vers 1930 le patron de la maison de tolérance d'Annemasse est abattu à coups de revolver par « des gars du milieu ». À Anthy dans un café-restaurant des souteneurs « se livrent au surplus à la contrebande et au trafic de stupéfiants » (1938).

Le proxénète est brutal. *Il est des plus violents, dit une prostituée, il m'injurie et me frappe*, expose une autre.

Pourtant cela n'empêche pas la fille d'éprouver de l'amour pour son exploiteur : *Je t'aime toujours et n'ai jamais aimé que toi. J'aime ta figure,*

déclare F. à son souteneur qui l'a battue avant de la rejeter pour une autre.

Il existe aussi des prostituées sans proxénète.

Le droit de cuissage n'est-il pas également une forme de prostitution ? Marie-Louise qui travaille dans une ferme est mise enceinte « près d'une grange » par le fils aîné. Le garçon et ses parents lui promettent le mariage, mais la promesse n'est pas tenue et elle est renvoyée pour « inconduite ». Claudine doit partir à cause du fermier du château qui lui court après (et ne lui verse pas son salaire). Un fermier oblige sa domestique à coucher avec lui.

Malgré leurs précautions, certaines se retrouvent enceintes et recourent à une avorteuse. À Bonneville en 1877 une mère avorte sa fille de dix-sept ans qu'elle a poussée elle-même dans le métier. Les hurlements de l'adolescente bouleversent les femmes de l'immeuble.

Les prostituées se révoltent en criant dans la rue, en tenant des propos obscènes, en provoquant les passants.

Le principal facteur est la pauvreté. Beaucoup sont issues de familles d'ouvriers agricoles plongés dans la misère. Certaines mineures se prostituent parce qu'elles sont trop jeunes pour travailler légalement. Il y a aussi des petites bourgeoises qu'un divorce ou un veuvage plonge dans le désarroi moral. N'ayant presque pas fait d'études, habituées à une vie confortable, ne voulant pas devenir ouvrières, elles se prostituent.

Les carences familiales constituent un autre facteur. Certaines filles sont battues par un père alcoolique, d'autres ont connu l'inceste. En 1919 une jeune fille de Metz (74) raconte : *il m'est impossible de m'accorder avec mon père qui est brutal et qui me bat. Voilà une dizaine de jours que je me suis enfuie*. Une autre relate : *J'ai quitté le domicile paternel parce que mon père buvait et me frappait. Si j'ai eu des relations sexuelles avec mon père c'est que je ne pouvais pas me défendre contre lui. Je lui ai dit une fois de rester dans son lit mais il ne m'a jamais frappée pour avoir des relations avec lui*.

Certains « fiancés » abandonnent leur conquête qui finit par sombrer.

Certaines filles sont décrites comme « pauvres et idiotes », « hystériques ». Des mots sans contenu.

Aux marges de la prostitution, plusieurs femmes au cœur d'artichaut papillonnent. Parfois elles passent du libertinage à la prostitution. Elles entendent profiter de leurs vingt ans. De jeunes campagnardes partent travailler comme servantes ou ouvrières agricoles et reviennent enceintes chez leurs

parents. À Saint-Julien en 1874 se trouve un café où se déroulent « des orgies ». Gratuites, payantes ? En 1901 à Annemasse une veuve et sa fille sont accusées par lettre anonyme de se livrer à la prostitution. Enquête faite, cela s'avère une calomnie.

Les clients sont surtout des soldats. Le service militaire dure longtemps. Après 1900 les ouvriers d'usine semblent (?) réticents vis-à-vis d'une prostitution qui pourrait leur donner une mauvaise image. Par contre les artisans et ouvriers de petites entreprises sont des clients réguliers. Dans les campagnes la prostitution paraît moins répandue. En 1937 la *vox populi* affirme qu'à Gillon une auberge sert de refuge amoureux à quelques magistrats et commerçants très en vue d'Annecy. Il n'est pas impossible que certains clients recherchent un réconfort plus que le sexe : handicapés, infirmes, difformes, hyper timides. Il arrive que la prostituée sympathise avec un client.

La clientèle afflue les jours de foire, de marché, avant de partir au service.

Les goûts sont variés. Certains aiment la nouveauté alors que d'autres restent fidèles à une prostituée. Certains achètent une ou deux filles pour la nuit, montent avec une bouteille et font tourner un pick-up. On ne trouve pas trace de rapports « sado-maso », flagellations, etc.

Dans certaines familles la mère prostitue sa fille. Il y a aussi des femmes recruteuses, des taulières de maisons, etc. Il existe donc une violence féminine. Pour certaines femmes, cette violence permet d'échapper à la dictature masculine.

Peu à peu la protestation contre les maisons monte. Des féministes font des conférences à Genève. La Ligue des droits de l'homme (section de Saint-Julien) réclame en 1909 l'abolition de la police des mœurs et des maisons de tolérance.

La guerre de 1914 change les mœurs. Elle libère la sexualité. Cela a pour contrepartie l'augmentation des maladies vénériennes. Des femmes seules, sans ressources, qui se morfondent, séparées pour la première fois de leur époux, s'offrent des relations extra conjugales. Après la « victoire » de 1918 cela entraîne une hausse des divorces. Sur le département leur nombre passe de 27 en 1912 à 74 en 1921. À Annecy on observe une hausse des naissances adultérines. Idem pour les reconnaissances d'enfants illégitimes qui augmentent de cinq en 1912 à quarante en 1922. Des réfugiés des régions occupées du Nord arrivent dans le département. Certaines femmes ont couché avec les Allemands. Dans certains

cas il s'agit de prostitution, mais il y a aussi des histoires d'amour.

En 1918-1919 des permissionnaires américains arrivent en Haute-Savoie. Les prostituées affluent, les autorités veulent créer des maisons.

En 1919 des dispensaires antivénéériens sont fondés. Toutefois il faut attendre la diffusion de la pénicilline en 1945 pour disposer d'un remède efficace.

Les critiques contre les maisons closes se multiplient ; elles émanent surtout du Parti communiste et des ligues chrétiennes. À la Société des Nations, qui siège à Genève, une commission sur la traite des femmes a de l'influence. En 1936 un projet de loi prévoyant la fermeture des maisons est repoussé à cause du lobby de la prostitution et des autorités locales.

De nouvelles habitudes apparaissent avec des maisons de rendez-vous où se retrouvent les prostituées et leurs clients mais aussi d'innocents amoureux.

Les cafés douteux de la zone frontalière reçoivent une clientèle étrangère qui ne peut plus se fournir à Genève depuis la fermeture des maisons en 1925.

En 1939-1945 de nouveau les cafés douteux se multiplient, les autorités militaires installent des bordels à soldats (Amphion, Chamonix, Publier), des femmes mariées fréquentent les dancings pour y trouver un compagnon, les soldats allemands puis américains fréquentent les maisons de tolérance.

En 1946 ces maisons deviennent impopulaires pour une opinion dont la fierté patriotique a été secouée. L'action des féministes a influencé la Résistance. La loi de 1946 ferme les maisons et interdit le proxénétisme.

Mais si le docteur Voisin, catholique social et résistant, est très engagé contre la maison d'Annecy, les services médicaux antivénéériens sont plus mesurés. *Là où les maisons de tolérance ont été interdites, le seul résultat tangible a été la suppression de tout contrôle médical.* Ces services fondent leurs espoirs dans les associations de terrain.

À la fin de la conférence de nombreux assistants ont pris la parole pour évoquer certains faits : *j'ai entendu parler des prostituées de Gillon, la présence de la SDN à Genève amenait des clients dans la zone frontalière, j'ai eu comme élève un enfant de prostituée qui était brillant, la maison d'Ambilly est devenue un hôpital...*

**Philippe Duret**

## Claude Barbier au château de Vincennes

Tout au long de l'année 2011, le Service historique de la défense a présenté, au château de Vincennes, une série d'expositions publiques consacrées à la Résistance. Chaque mois, cette manifestation était accompagnée d'une conférence prononcée par des historiens spécialistes de ce sujet.

Pour clôturer brillamment ce cycle d'expositions et de conférences, le Service historique de la défense a choisi d'inviter, le mardi 13 décembre 2011, Claude Barbier à venir présenter ses recherches consacrées au maquis de Glières, quelques semaines seulement après la soutenance de sa thèse à l'université de Paris IV. Cette manifestation s'est tenue dans la salle des cartes du Pavillon du Roi au château de Vincennes devant un auditoire essentiellement composé de conservateurs du patrimoine, de chercheurs du service et d'historiens (sans oublier les habitués qui avaient suivis ces conférences depuis plusieurs mois et quelques membres parisiens de La Salévienne). Après une courte présentation de l'orateur par Bernard Mouraz, chercheur au département gendarmerie du Service historique de la défense, M. Barbier ne disposait que de quarante minutes pour sa communication, afin de permettre, à l'issue, un débat avec la salle. Nous n'aborderons pas ici le fonds de son intervention. Les lecteurs du *Bénon* ont déjà pu apprécier l'intérêt et l'aspect novateur de sa thèse (n° 75, janvier 2012). Nous ajouterons seulement que l'historien savoyard a su relever ce défi avec brio et les nombreuses questions posées par l'auditoire prouvent, s'il en était besoin, le grand intérêt suscité par sa présentation.

**Bernard Mouraz**



## La gabelle du sel

Ce 14 février 2012, à Andilly, Bruno Gachet, docteur en histoire à l'université de Savoie, nous plongeait au cœur du XVI<sup>e</sup> siècle en Savoie, en évoquant la gabelle du sel, cet impôt bien connu des amateurs d'histoire puisque son imposition a donné lieu au préalable à un recensement complet de la population. Ces dénombrements de population, paroisse par paroisse, qui donnent la composition membre par membre de chaque famille, sont des documents d'archives inestimables.

Replongeons-nous dans le contexte : après une longue occupation française, de 1536 à 1559, le duc Emmanuel-Philibert, dit *Tête de Fer*, recouvrait ses états grâce au traité de Cateau-Cambrésis. Il aspirait à une reconstruction politique et financière de son duché, duché qui jusqu'alors n'avait jamais connu d'impôts permanents.

Le duc eut donc l'idée d'établir un monopole d'État sur la vente du sel. Pourquoi le sel ? Parce que c'est un produit absolument indispensable, pas seulement pour la conservation de la nourriture, mais parce qu'il est vital pour l'organisme de l'homme et des bêtes. Le duc ambitionna donc d'établir des greniers à sel et de recenser la population pour pouvoir vérifier si elle venait bien s'approvisionner en ces lieux. La gabelle, instituée par édit du 19 août 1561, fut donc le premier recensement exhaustif de population... et du bétail sur un grand territoire, la Savoie ! À l'exception du Chablais et de quelques paroisses du Genevois, encore occupés par les Bernois, qui ne seront recensés que vingt ans plus tard.

La loi fixa une quantité minimum d'achat par personne, soit environ 11 kg par an. Le bétail, bien que dénombré (sauf en Faucigny), ne fut pas taxé, comme il le sera ultérieurement au XVIII<sup>e</sup> siècle. Si, sur le prix exigé, la valeur proprement dite du sel équivalait à 40 %, l'impôt lui, représentait 60 %.

Il faut le souligner, signe d'équité, noblesse et clergé furent aussi assujettis officiellement à cette redevance – la noblesse cependant saura s'y soustraire en partie. Ne furent exemptés que les enfants de moins de cinq ans et « les pauvres et misérables » qui devaient cependant justifier de leur condition par une attestation d'un notaire, du syndic ou du châtelain.

En étudiant donc tous les documents relatifs à cette gabelle, qui ont fait le sujet de sa thèse, Bruno Gachet peut dès lors dresser une analyse sociologique très pertinente des Savoyards dans leur environnement au XVI<sup>e</sup> siècle.

Sans donner dans ces colonnes un compte-rendu exhaustif de tous les points passionnants évoqués par l'auteur, relevons quelques thèmes essentiels. Ainsi la population qu'il estime à 367 000 individus (elle sera évaluée à 348 000 individus en 1776), évolue dans un cadre essentiellement rural où les villes émergent à peine, témoin ce tableau des dix villes ou bourgs les plus peuplés, avec en regard la population recensée en 1776, soit deux siècles plus tard. Ce tableau témoigne entre autres de l'hécatombe qui frappa la population au XVII<sup>e</sup> siècle, due

aux maladies et aux aléas climatiques (mini-âge glaciaire).

Ville	Popul. 1561	Popul. 1776
Megève	5 057	2 473
Chambéry	5 002	9 755
Thorens	4 457	1 637
Beaufort	3 429	2 796
Samoëns	3 410	2 573
Bourg-St-Maurice	3 164	1 607
Sallanches	3 113	1 184
Chamonix	2 962	865
Saint-Gervais	2 942	1 722
Annecy	2 871	4 478

Du point de vue socio-économique, l'analyse des indices sur les registres, tels que le métier, l'avant-nom (ex : *spectable, maître*, marques de notabilité), la présence de personnel de service, permet de désigner les villes les plus actives, ainsi classées par rang, Annecy, Moûtiers, Saint-Jean-de-Maurienne, Rumilly, Sallanches, Bonneville... Ce qui n'a d'ailleurs pas pour corollaire une diminution du nombre des pauvres : ainsi à Sallanches le taux de pauvres est de 42 %, 60 % à Bonneville, contre 14 % à Annecy, 9 % à Moûtiers et Saint-Jean-de-Maurienne.

Toujours du point de vue socio-économique, les attributs de métier (ou de fonction) se distribuent pour plus d'un quart au niveau du clergé (prêtres, clercs, chanoines, etc.), pour un autre quart conséquent à l'administration (notaires, procureurs, praticiens, etc.), pour moins d'un quart à l'artisanat (cordonniers, couturiers, maréchaux, barbiers, etc.). Le petit reste des métiers dépend de l'agriculture, du commerce, du service (chambrières, serviteurs), etc. ; tout en sachant que le statut de paysan étant une normalité, il n'est pas qualifié en tant que profession.

À noter que l'auteur, par ses recherches parallèles, a pu conclure qu'à peine 10 % des fonds notariés ont été archivés ; c'est, tout en soulignant l'importance du nombre des notaires à cette époque, mettre en évidence la perte inestimable de tous ces documents non archivés, dont l'absence ne peut que minorer les recherches sur le volume de l'activité socio-économique de l'époque. L'activité notariée révèle une prédominance des opérations de crédit, donc par incidence, la forte proportion de situations de dépendance financière.

« Les gens à service », ainsi sont qualifiés les serviteurs, qui à l'époque vivent en permanence dans la famille qui les accueille (12 % de foyers

employeurs). Des formules, telle *contraint de demeurer à service pour vivre* laissent mesurer le degré de pauvreté originelle de ces employés et l'auteur interprète ces embauches comme une forme de solidarité sociale.

### Le cheptel

On observe à cette époque une prédominance des ovins sur les bovins. 71 % des familles possèdent du bétail, les familles de paysans bien sûr, et n'en sont pas exclus les pauvres, mais encore des gens qui exercent un autre métier, notaire, artisan ou autre. L'auteur note une certaine proportionnalité entre le nombre de bovins et celui des habitants, probablement due aux besoins en produits laitiers. Bruno Gachet a tenté d'évaluer la valeur des cheptels de 8 000 familles : la quasi-totalité des troupeaux familiaux ont une valeur de moins de 200 florins, alors que 250 florins était à l'époque le seuil de pauvreté. (Quelques rares troupeaux atteignent des valeurs de 1 000, 1 400 florins). On se fait donc une fausse idée de la Savoie de l'époque dont on considère que sa seule richesse était le bétail : il n'était probablement qu'un élément de subsistance et n'était pas le reflet d'une économie agro-pastorale. L'élevage spéculatif n'existait pas encore en Savoie où on recense 69 % de pauvres et misérables à Chamonix, 42 % à Samoëns, 29 % à Beaufort et à Thônes.

Les pénuries de terres sont largement évoquées, il y a un trop-plein d'hommes dans les campagnes qui sont surpeuplées... Un quart de la population est pauvre et misérable, donc considérée comme ne pouvant pas payer l'impôt... et de ce fait n'ayant pas accès au sel, denrée cruciale pour sa survie.

### Les valeurs des biens

Le tableau suivant révèle par le biais de la valeur de certains biens ce que représentent les éléments d'un train de vie :

Une maison à Chambéry	200 à 700 florins
Une maison en campagne	30 à 100 florins
Une vache	12 florins
Une chèvre	2 florins
1 journal de terre (2 948 m <sup>2</sup> )	140 florins
1 paire de chaussures	8 florins
1 vêtement de bourgeois	40 à 100 florins
1 veissel de froment (81 l)	6 florins
Gabelle sel 5 personnes	10 florins

Survolons encore superficiellement en guise de conclusion, quelques thèmes étudiés en profondeur par l'auteur qui est parvenu à dresser

un portrait saisissant de vie de cette population : absence et émigration (1,9 absent/famille en moyenne), composition des familles (nucléaire à 62 %), atomisation du logement (28 % des pauvres n'ont qu'une portion de maison, voire aucune habitation), taille des familles (5 personnes/feu), indices démographiques, les prénoms (Claude est porté par 10 % de la population alors que le réservoir de prénoms répertoriés s'élève à 1 000), les patronymes (nombreux, en moyenne 1 nom pour 3 familles, les homonymies se retrouvant surtout au sein d'une même paroisse), les surnoms (de type familial)... Le XVI<sup>e</sup> siècle consacre la famille aux dépens de l'individu et les propos de B. Gachet confortent cette observation.

Cette société est profondément catholique, pour preuve le choix des prénoms d'origine catholique ; l'influence du clergé qui recommande aux veuves de ne pas se remarier se manifeste par ce chiffre impressionnant : sur un échantillon de 85 000 personnes, 1 seul veuf pour 2 210 veuves ! Par contre 81 % des curés sont absents de leurs paroisses et ils sont nombreux à vivre en famille !

Le travail de Bruno Gachet sur la gabelle est fascinant, remarquable à tous points de vue ; il nuance dans les moindres détails la vie quotidienne de ces lointains ancêtres du XVI<sup>e</sup>. À découvrir ! (Le livre est en vente à La Salévienne).

*Dominique Miffon*



### Glières

Le 12 mars à Annecy, se tenait une conférence de Claude Barbier ayant pour thème le maquis de Glières (mars 1944). Une assistance nombreuse était présente.

Les maquis haut-savoyards apparaissent au début 1943 lorsque la loi sur le STO veut envoyer des travailleurs français en Allemagne. De jeunes réfractaires se réfugient alors dans les alpages. La répression vichyste ne semble pas encore très dure, mais cela changera avec l'arrivée des Allemands. Là-haut la vie est pénible : manque d'hygiène, maladies, ennui, pas de filles, mauvaise nourriture. Les brimades vont jusqu'aux coups et un maquisard sera exécuté pour tentative de désertion. Ces jeunes sont peu armés, inexpérimentés. Un tiers est savoyard, un sur six est étranger.

Le 10 mars 1944 Tom Morel, dirigeant du maquis, est tué. Dans leur désir d'impressionner Londres, ses successeurs recherchent un combat valorisant contre les Allemands et s'opposent à l'abandon du Plateau qu'ils croient imprenable. Le 26 et surtout le 27 mars, la milice et les nazis attaquent. Ce qui se passe ne peut être qualifié de « bataille ». Les jeunes s'enfuient, mais que faire d'autre ? Ils marchent dans le froid, la fatigue, la faim. Puis ils sont capturés et torturés par Vichy et les Allemands.

Bilan : un mort du côté allemand et environ 140 du côté maquisard. Autrement dit, une tragique erreur tactique.

Après la conférence, un débat s'engage. Ému, un ancien STO veut savoir si on doute de son honneur. Une dame évoque son père, lui aussi STO. On veut en savoir davantage sur les Espagnols des Glières. Une personne se dit choquée par un tableau montrant que la plupart des maquisards interrogés par leurs geôliers ont déclarés être motivés surtout par le refus du STO ; l'invocation du patriotisme arrive après. Mais est-ce contradictoire ? Et puis il faut tenir compte du contexte. Un autre intervenant agresse Claude Barbier sur des détails. À la fin il reconnaît que l'on a exagéré l'importance des Glières mais se reprend en ajoutant que cela relevait de la guerre psychologique. Pourtant 70 ans après, est-il scandaleux de faire un travail d'historien ? Puis un ancien résistant apporte son soutien à Barbier. L'historien Claude Antoine relate ses difficultés à travailler sur le capitaine Anjot dans un climat de langue de bois.

Il y avait environ 20 % de gens hostiles aux explications de Cl. Barbier. Probablement sont-ils traumatisés par ce que révèlent les historiens sur l'effondrement et l'avilissement de la France en 1940. De plus, la crise économique et l'inquiétude quant à l'avenir poussent certaines personnes à chercher réconfort dans une douillette mythologie nationale où les doutes sont *persona non grata*.

Nous avons appris que Barbier avait été traité de "révisionniste" parce qu'il relativise l'efficacité militaire de ce maquis. Accusation inacceptable. Les révisionnistes nient l'existence des chambres à gaz. Il va de soi que La Salévienne se range au côté de l'historien insulté.

*Philippe Duret*

## **50 ans après les accords d'Évian : Regards croisés — regards apaisés**

Les accords d'Évian, événement historique qui s'est déroulé en 1962 en Haute-Savoie, marquent un tournant dans la politique coloniale de la France et dans l'histoire de l'Algérie. Sur proposition d'Eugène Blanc de l'université populaire de Chambéry et en association avec la Ligue des droits de l'homme, La Salévienne a participé avec d'autres associations à l'organisation d'un colloque les 17 et 18 mars qui s'est déroulé au palais des festivités d'Évian, prêté gracieusement par la municipalité. Un des objectifs soutenu par La Salévienne était de comprendre pourquoi les accords entre le FLN et la France avaient été négociés à Évian et quelle en avait été la portée. Il nous semblait nécessaire, « 50 ans après les accords » de se pencher sur cette question, cela avec un regard croisé et apaisé. Quatorze historiens, la plupart universitaires ou docteurs en histoire se sont succédé pour évoquer différents points concernant ce très vaste sujet. Ils étaient venus de Suisse, Dijon, Paris, Aix-en-Provence, Nancy, Nantes ou Poitiers, Chambéry et même d'Oran. Priorité à été donnée en préambule à une évocation savoyarde du sujet : Françoise Brueillaud-Sottas a exposé magistralement « Évian dans les accords d'Évian » avec notamment la figure de Camille Blanc, maire d'Évian, qui a payé de sa vie. Marie Christine Ray et Jean-François Petit ont évoqué Mgr Léon-Étienne Duval, originaire de Chênex, un chrétien qui a senti et compris bien avant d'autres les destinés du peuple algérien au risque de sa vie. Mentionnons aussi l'exposé d'un inspecteur d'académie qui a étudié l'enseignement de la guerre d'Algérie par l'Éducation nationale à travers les livres scolaires : de quoi nous faire réfléchir sur la partialité de l'enseignement ! Tous les sujets ont été intéressants... mais il faudrait de nombreux colloques pour en faire le « tour ».

Les actes du colloque qui devraient être publiés par l'université de Savoie permettront à chacun d'enrichir sa connaissance sur cette période qui reste sensible et encore largement méconnue. Ayant sollicité avec d'autres associations les mêmes conférenciers, nous en avons profité pour fusionner et enrichir notre programme. Parmi celles-ci l'association « Max Marchand, Mouloud Feraoun et leurs compagnons » qui perpétue la mémoire d'un groupe d'assistants sociaux assassinés par l'OAS, dont l'écrivain Kabyle Mouloud

Feraoun. Il était l' « un des plus beaux fleurons » de la colonisation française en Algérie. Nourri de culture française, il était instituteur dans un petit village de Kabylie, diffusant les valeurs françaises qui lui avaient été inculquées. Un an après le début de l'insurrection algérienne, il s'est mis à rédiger un journal qu'il tiendra jusqu'à la veille même de sa mort, à Alger, le 15 mars 1962, quatre jours avant la signature des accords d'Évian. Ce jour-là, en effet, cet homme qui pensait tomber un jour sous les balles du FLN pour ce qui pouvait apparaître chez lui comme une trop grande proximité avec la France, a été assassiné, avec cinq autres de ses collègues, sur les lieux mêmes de son travail, par un commando de l'OAS. Son journal a été mis en scène et joué devant les congressistes le dimanche après-midi par la compagnie « Passeurs de mémoires ». La qualité littéraire du texte, l'évolution de sa pensée durant les sept ans de guerre et la très belle interprétation des deux acteurs ont fortement ému les spectateurs. Le témoignage d'un appelé du contingent qui avait été mobilisé malgré lui en Algérie, a été aussi très poignant. Jean-Pierre Chevènement, président de l'association France-Algérie, a prôné la nécessité de mieux connaître et de partager cette histoire, en vue de réconcilier les deux peuples. Autour du Palais — la presse s'en est fait largement l'écho — des manifestants partisans de l'Algérie française, voir de l'OAS, ont manifesté contre le colloque mais surtout ont fait ressortir leur nostalgie de cette période. Des fils de harkis ont aussi profité de cette date

anniversaire pour attirer l'attention sur leur situation, qui, il est vrai, a été et est toujours désastreuse pour beaucoup d'entre eux. En organisant ce colloque, notre association n'a pas joué la facilité et les embûches pouvaient être nombreuses. Mais grâce à un réseau d'associations et d'universitaires sollicité par Eugène Blanc et la mobilisation de notre bureau nous sommes heureux et fiers d'avoir levé un bout de voile sur cette période dont l'un des événements importants s'est déroulé en Haute-Savoie... Mais les cicatrices de cette guerre — considérée ainsi par le Parlement seulement depuis 1999 — sont loin d'être encore fermées d'où la nécessité de poursuivre le travail mémoriel pour pouvoir poser « un regard apaisé » sur cette période.

Jamais un événement organisé par La Salévienne n'a obtenu un tel retentissement médiatique : France Télévision, deux journaux algériens (dont el Watam), la Tribune de Genève, le Dauphiné, TV8 Mont-Blanc, un reportage à consulter sur <http://www.librinfo74.fr/2012/03/50-ans-apres-a-evian-les-nostalgiques-de-lalgerie-francaise-rouvrent-les-plaies/>

Il est vrai qu'un colloque plus des manifestations le jour anniversaire des accords et qui plus est à Évian même, n'a pas laissé indifférent ! Nous tenons à saluer le maire d'Évian qui a soutenu le colloque.

*Claude Mégevand*

## CARNET

### Nos peines

Nous compatissons à la douleur des familles éprouvées par la perte de :

Antoine, fils d'Odile Montant, Valleiry/Vovray-en-Bornes ;

Patricia Zegzula, fille de Suzanne Rossat-Mignod, Saint-Julien-en-Genevois ;

Madeleine Séchaud, de Viry ;

Jeannine Crochet, mère de M<sup>me</sup> Eliane Trinquesse ;

Hubert Bessat, grand spécialiste de la toponymie alpine, conférencier de La Salévienne ;

M. André Roussel, La Verpillère (38), ancien de l'armée des Alpes, ancien résistant, très attaché à la Savoie et à son histoire qu'il aimait à faire partager aux jeunes générations dans un souci de mémoire.

### Nouveaux adhérents

Michel BENARD, La Balme de Sillingy

Dominique BONAZZI, Loisin

Jean-Paul CAHN, Nanteau (Essonne)

Ronald CHESSEX, Grand Lancy (CH)

Jean-Marie DURINDEL, Saint-Julien

Jacky FOURNIER, Vers

Marie Angèle HOMINAL, Saint-Julien

Oumbarka LEGUESDRON, Chapeiry

Alain ROZANT, Archamps



## BIBLIOTHÈQUE

### Achats

- **Louis Armand : DVD de l'INA.** Louis Armand évoque le chemin de fer, l'académie, le sport et la danse.
- *Trois jours en Savoie.* Congrès des clubs alpins. Annecy, août 1876 par François Descotes. 1877. 162 p.
- **Portrait de la Savoie par ses écrivains,** par Henry Bordeaux. 1960. 140 p.
- **Chroniques de Genève** par François Bonivard prieur de Saint-Victor, publiés par Gustave Revillod. Tomes 1 et 2. 1867. 475 p. et 366 p.
- **Journal 1955-1962** par Mouloud Feraoun (Voir évocation dans le résumé du colloque d'Évian). Son journal écrit pendant la guerre d'Algérie, « rend compte de ses espoirs, de sa tristesse et de ses doutes quotidiens ». Un témoin talentueux de cette période douloureuse. 489 p.
- **Le cardinal Duval : un homme d'espérance en Algérie** par Marie-Christine Ray. 221 p.

### Dons

- **Gertrude Stein, le Bugey, la guerre :** d'août 1924 à décembre 1944, par Dominique Saint-Pierre. 390 p. Don des éditions MG.
- **Les HOTELLIER, du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle.** Livre de famille et de généalogie de cette famille originaire du village des Hôtelliers, commune de Présilly et émigrée dans le Pays de Gex. Don de Pierre et Marie-Paule Hôtellier par l'intermédiaire de Chantal Daumont. 95 p.
- **L'abolition des droits seigneuriaux en Savoie** par Max Bruchet. Lafitte Reprints 1979 de l'édition de 1908. Don de C. Mégevand.
- **Le lingue storiche del piemonte :** Il franco-provenzale. DVD en franco-provençal réalisé par la « Regione Piemonte ».
- **Parcelles d'oubli : témoignage d'un ancien d'Algérie** par Jean Lyonnaz-Perroux. 134 p.
- **L'enrichissement interculturel dans les différents domaines d'expression française.** Colloque d'Oran – 12 mars 2003. Don de l'association « les amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs compagnons ». Don de l'association.
- **Le lien.** N° 58 et 59. Deux numéros de l'association Max Marchand, précédemment nommée.
- **DVD de la cérémonie de dévoilement de la stèle de la ville de Paris** en hommage à toutes les victimes de l'OAS le 6/10/2011 à Paris. Don de Jean-François Gavoury de l'association ANMPREMEVO (association nationale pour la protection des victimes de l'OAS).

*Merci aux généreux donateurs.*

### Échanges

- **L'Aisne et l'Europe.** Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne. Mémoires Tomes LVI, 2011. Avec un article sur : Le traité de Vervins, prélude au traité de Saint-Julien par Éric Thierry. Plus un tiré à part.
- **Bienheureux Pierre Favre : Itinéraires dans l'Europe de la Renaissance** (Savoie 1506 – Rome 1546), par Monique Fillon. Amis du Val de Thônes, N° 30. Compagnon d'étude d'Ignace de Loyola et de François Xavier, ce Savoyard né dans la vallée de Thônes était un humaniste, théologien et érudit, mandaté par le pape pour résoudre les plus grandes querelles idéologiques de son temps.
- **Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Savoie.** N° 389, octobre à décembre 2011.
- **Société des Amis du Vieux Chambéry.** Bulletin N° 51. Année 2012.
- **Italie et Savoie : La diplomatie sous l'œil de la caricature, 1856-1860** par Dominique Maye et Francis Bauley ; Académie du Faucigny. Excellent fascicule composé de caricatures autour de l'Annexion de la Savoie avec de courts textes qui les resituent dans leur contexte. 24 p. Prix 5 €. Hors port. En vente à La Salévienne.
- **Archives d'État 2010.** Rapport présenté au conseil d'État de la République et Canton de Genève. 51 p.

### Livres achetés à La Chablaisienne

- **Le Léman** – L'encyclopédie. 1996.
- **La vie quotidienne en Savoie aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles** par Jean et Renée Nicolas, 1979.

- **La vraie vie de tous les jours en Savoie romantique**, 1815-1860 par Jacques Lovie. Trésors en Savoie, 1977.
- **France et Savoie ! La vérité sur la neutralité de la Savoie du Nord**. À propos de la déclaration de neutralité aux puissances par le Conseil fédéral suisse, le 4 août 1914. Académie Chablaisienne, 1915.
- **Musique et musiciens à Annecy : les maîtrises 1630-1789**. Académie salésienne. 1969.
- **Et les portes s'ouvrirent...** Roman de Gérard Frison, 1959.
- **Morzine au fil des siècles** par Cyriel Souvy, 1978.
- **Images littéraires de Savoie** par Edmond Delucinge, 1944.
- **La maison de Savoie** : tomes I et II : Amédée le Duc qui devient Pape par Marie José, 1962.
- **La maison de Savoie** : Les origines ; Le comte Vert – Le comte rouge par Marie José, 1956.
- **Histoire de la Savoie** par Ch. Dufayard, 1930.
- **Les secrets d'une frontière** par René Mossu, 1972.
- **Les chartes de Franchises des comtes de Savoie, fin XII<sup>e</sup> siècle – 1343** par Ruth Mariotte-Löber, 1973.
- **Savoie et Savoyards : Une page d'histoire chablaisienne**, congrès des Sociétés savantes de la Savoie tenu à Thonon en 1886.
- **Vie de Pierre-Joseph Rey, évêque d'Annecy** par l'abbé Ruffin, 1858. Les sources régionales de la Savoie par Christian Abry, Roger Devos, Henri Raulin. 1979.
- **L'architecture rurale française : Savoie** par Henri Raulin, 1977.
- **Causeries littéraires de la Savoie**, tomes I et II par Gabriel Pérouse, 1934-1937.
- **Le patrimoine archéologique et artistique du Faucigny** par Lucien Guy.
- **L'art populaire en Savoie** par Paul Dufournet.
- **Les Alpes et leurs noms de lieux, 6 000 ans d'histoire ?** par Paul-Louis Rousset, 1988.
- **François de Sales (1567-1622). L'épiscopat** par Francis Trochu, 1942.
- **François de Sales (1567-1622). La vocation – Le sacerdoce** par Francis Trochu, 1941.
- **Un homme d'autrefois** par Costa de Beauregard, 1910.
- **Vie de M. Bouvet dit l'oncle Jacques, curé de Saint-Maurice d'Annecy** par le chanoine Mercier.
- **Haute-Savoie, promenades historiques, pittoresques & artistiques en Genevois, Semine, Faucigny et Chablais** par le baron Achille Raverat, 1872.
- **La Savoie au XVIII<sup>e</sup> siècle** par Jean Nicolas. Tomes I et II. 1977-1978.
- **Les Burgondes : leur histoire des origines à la fin du premier royaume (534)** par Odet Perrin, 1968.
- **L'histoire des routes de Savoie** par de Lannoy de Bissy, 1952.
- **Les anciens châteaux du Faucigny** par Lucien Guy, 1929.
- **Un abbé d'Hautecombe, ami de Ronsard, Alphonse Delben, évêque d'Albi, 1538-1608** par dom Edmond Bernardet, 1937.
- **Vieille Savoie, causeries historiques** par Gabriel Pérouse, 1936.
- **Vieille Savoie, causeries historiques**. Tome III par Gabriel Pérouse, 1938.
- **Congrès des Sociétés savantes de Savoie**. Actes du congrès de Moutiers, 5 et 6 septembre 1964.
- **Samoëns, histoire – milieu naturel – art populaire...** par Claude Castor et Jean-François Tanghe, 1982.
- **Savoie** par Jacques Lovie, 1973.
- **Histoire de la Savoie** par Paul Guichonnet, 1973.
- **Habundantia : la vie au val d'Abondance à travers le temps** par Claude Chatelain.
- **Cimes et visages de la Savoie** par Félix Germain, 1960.
- **Le lac, la montagne. Impressions de voyage et de séjour** par Lord Byron, 1930.
- **Au service de ma ville natale** par George Pianta, 1987.
- **Congrès archéologique de France Savoie**, 1965.
- **L'administration communale de Chambéry au XVIII<sup>e</sup> siècle**, par André Palluel-Guillard, 1963.
- **Au service étranger : Notes et souvenirs d'histoire**, par le général P-E Bordeaux, 1944.
- **La Savoie, la France, la Révolution : 1789-1799, repères et échos**, par Corinne Townley et Christian Sorrel, 1989.
- **La pastorale savoyarde**, par Léandre Vaillat, 1946.

- **Fouilles gallo-romaines de Thonon** (Les Ursules), par Pierre Broise et Jean-Claude Perillat, 1970.
- **Histoire de Savoie**, par Victor de Saint-Genis. Tomes I, II, III. 1868-1869-1869.
- **La vie autrefois à Aix-les-Bains**, Gabriel Pérouse, 1922.
- **Le Salève souterrain, son histoire, ses légendes, ses mystères**, Jean-Jacques Pittard, 1979.
- **Batailles pour le Mont-Blanc**, Henri Baud, 1961.
- **Histoire d'une commune du Chablais : Sciez**, Mgr L.-E. Piccard, 1932 (réédition).
- **Dictionnaire historique et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman**, tomes 1, 2 et 3, Jean-Louis Grillet, reprint 1973.
- **Histoire d'Annemasse**, Jules Laurent, 1938.
- **Mémorial de Gabriel Pérouse**, archiviste de la Savoie 1874-1928, 1931.
- **Notables et notabilité dans les Pays de Savoie**, Actes du XXXII<sup>e</sup> congrès des sociétés savantes de Savoie, Moutiers, 1990.
- **Notice sur l'ancien cadastre de Savoie**, Max Bruchet, 1977.
- **Costumes, mœurs et légendes de Savoie**, Estella Canziani, adapté de l'anglais par A. Van Gennepe, reprint de 1913.
- **Une gerbe de mon automne**, abbé Julien Laperrousaz.
- **Le patois de Saxel**, Haute-Savoie, dictionnaire, J. Dupraz, 1975.
- **Visages de la Savoie, horizon de France**, Paul Guichonnet, Maurice Morel.
- **Mémorial de Savoie**, livre du Centenaire, 1860-1960.
- **Hôpital d'Évian-les-Bains**, Albert Duplan, 1896.
- **Géographie de la Savoie**, R. Godefroy, 1930.
- **Répertoire numérique détaillé du fonds Garbillon-Despines** (ss série 11J), Robert Gabion, 1981.
- **La pratique des documents anciens**, Roger Devos, Robert Gabion, 1978.
- **Revue de Savoie** n° 1/1943 ; n° 1/1944 ; 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trim. 1945, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trim. 1947, octobre 1954, janvier 1955, mars 1955, janvier février mars 1956, 3<sup>e</sup> trim. 1956, 1957 complet 4 trimestres, 1958 complet, 1<sup>er</sup> trim. 1959, N° spécial centenaire 1960 (+ quelques exemplaires de la même revue en double).

## CARNETS D'HISTOIRE

### Les fours à tuiles de Chancy

Le samedi 22 octobre 2011 les archéologues Anne de Weck et Gaston Zolle organisaient une conférence sur le site où ils travaillent en forêt de Chancy, sur un éperon surplombant le Rhône à proximité du chemin qui court en direction de Moissez, Bans et Arcine.

L'endroit avait déjà été fouillé en 1919 (voir *l'Indicateur d'Antiquités suisses* tome XXIV 1922). On y avait mis à jour un four romain et divers objets, dont une serpette et une statuette en terre cuite. Puis le site fut délaissé et les habitants des environs y prenaient des matériaux au grand dam des archéologues.

Quelques années plus tard on découvrit quelques dizaines de mètres plus bas une villa romaine avec ses dépendances et ses thermes. L'ensemble date du début du I<sup>er</sup> siècle et fut incendié lors des invasions et des troubles sociaux du III<sup>e</sup> siècle. Puis sur cet emplacement les Romains construisirent à la fin du III<sup>e</sup> siècle un fort avec ses tours, fossés et murailles. L'empire était alors en pleine réorganisation administrative et militaire.

Une sépulture « barbare » avec un bracelet en pâte de verre et un poinçon fut aussi découverte (*Genava* tome VII 1929).

À Chancy même on a mis à jour une autre villa romaine au cœur du village ainsi qu'un cimetière post romain vers la douane.

Il y a peu, le Service des forêts voulut faire une coupe forestière sur l'emplacement du four afin de ne conserver que les chênes et revenir ainsi à la « pureté » de la sylvie primitive. On fit appel aux archéologues pour sonder le site du four et en 2009 le chantier démarra. Les savants s'arrêtèrent pour protéger de précieuses grenouilles puis repartirent au travail.

Les découvertes complètent ce que l'on savait depuis 1919. Sur le four se trouvait une sole de séchage percée de trous pour faire circuler l'air chaud, sur laquelle on plaçait les tuiles. Un hangar posé sur un muret en pierre protégeait le four de la pluie.

Chose inattendue, les archéologues trouvèrent un deuxième four, plus petit, perpendiculaire au premier !

On pouvait ainsi produire 35 000 tuiles par fournée. Parfois il y avait des ratés, des tuiles vitrifiées. On fabriquait aussi des faisselles, pots à cuire, gobelets, mortiers et des *tubuli*, céramiques creuses permettant à l'air chaud de circuler.

Le tout était vendu dans les environs où le peuplement était dense sous l'empire et le royaume burgonde.

Cet atelier consommait d'énormes quantités de combustible. On suppose donc qu'à l'emplacement de l'actuelle forêt (récente) se trouvaient des espaces dénudés.

Ces fours furent utilisés sur une longue période s'étendant de - 20 à + 460. On y a même trouvé un raté de cuisson du VI<sup>e</sup> siècle. Il n'y a donc aucune rupture entre l'Antiquité et le Haut Moyen Âge. L'archéologie démontre une fois de plus que la décadence de l'empire romain est une légende sans fondement.

Après le VI<sup>e</sup> siècle la production du four s'arrête, le site est remblayé et remplacé par un bâtiment agricole.

*Ph. Duret*

Pour plus d'informations :

*Archéologie suisse*, 34.2011.3

<http://www.ge.ch/patrimoine/sca/docs/pub/Chancy.pdf>

<http://archives.tdg.ch/TG/TG/-/article-2011-09-3860/il-y-a-plus-de-deux-mille-ans-les-actuels-bois-de-chancy-grouillaient-de-vie>



### ***La malchance hôtelière de la famille d'Orange en Haute-Savoie***

Fils du roi Guillaume II des Pays-Bas et de la grande duchesse Anna Pavlovna de Russie, frère de Guillaume III roi des Pays-Bas, Henri d'Orange Nassau<sup>1</sup>, en 1864, est lieutenant représentant le roi des Pays-Bas dans le Grand-Duché de Luxembourg. À cette époque, en effet, et ce jusqu'en 1867, le Luxembourg est un état sous obédience de la monarchie néerlandaise.

Henri connaît un peu la Savoie, notamment Chambéry, qu'en route pour Turin, il a visité en 1849. Chamonix, depuis la visite de l'Empereur Napoléon III<sup>2</sup> et tout ce qui a été dit sur la cité savoyarde et ses montagnes, le tente beaucoup, d'autant plus qu'il collectionne les cristaux. En 1864, avec son épouse, la princesse Amelia Gloria Augusta de Saxe-Weimar-Eisenach<sup>3</sup>, sa belle-sœur, la princesse Anna Amelia Maria, et

son aide de camp, le prince Henri décide donc de passer quelques jours à Chamonix, où il arrive le 29 août.

Ayant fait emplette de cristaux<sup>4</sup>, avec les guides prévus par les règlements institués par les Chamoniards, le prince souhaite faire l'excursion, presque obligatoire, en tous cas celle qu'il ne faut pas rater, au Montenvers. La qualité du visiteur, le nombre de personnes et de guides l'accompagnant, sont dûment annoncés, par les guides eux-mêmes, à François Cachat, l'un des associés de l'auberge. Le mercredi 31 août, le prince, sa petite suite et leurs guides grimpent jusqu'au Montenvers.



*L'auberge de Montenvers, construite en 1835.*

Après avoir admiré le paysage, l'effort de la montée joint à l'air de la montagne, donnent faim au petit groupe enchanté de l'excursion. Prévenu par ses guides que, parfois, les déjeuners à l'auberge s'avéraient, faute de provisions, très succincts, le prince est monté avec un panier de provisions préparé par son hôtel chamoniard. Tout naturellement le prince et ses trois accompagnateurs s'installent à l'auberge du Montenvers, et commandent, pour accompagner et compléter le panier, une bouteille de vin, du pain et une assiette de fromage.

Ayant achevé leur collation, l'aide de camp demande la note de l'aubergiste. À réception de celle-ci, il fronce les sourcils et manifeste sa surprise ! Le vin est facturé 6 francs or (21 euros, pour une piquette locale), le pain et le fromage 8 francs or (28 euros) et 4 francs or en sus pour « la table et les sièges occupés » (14 euros), soit un total de 18 francs or (63 euros). L'aide de camp trouve l'addition singulièrement corsée et manifeste son désaccord. Ce à quoi François Cachat rétorque : « D'autres voyageurs faisant un déjeuner complet à mon restaurant m'auraient donné un plus grand bénéfice. Vous avez occupé une table sans consommer les provisions locales. »

Le prince Henri, enchanté par le paysage, devise de fort bonne humeur avec son épouse et sa belle-sœur. Voyant son aide de camp empêtré dans une discussion animée avec l'aubergiste, il intervient. Profondément choqué par le montant de la facture et les arguments de l'aubergiste, le prince garde son calme, ne dit rien et fait régler la facture. La princesse Amelia Gloria, ayant fort bien saisi la pesanteur soudaine de l'atmosphère, souhaite apaiser les esprits et montre à François Cachat de l'intérêt pour son auberge. Elle manifeste ainsi son désir de visiter une des chambres du Montenvers.



*Le prince zu Wied, son épouse princesse d'Orange Nassau, son fils Guillaume Frédéric (debout à gauche), son fils Guillaume (futur roi d'Albanie, debout au centre).  
Cliché de 1890 environ.*

La suite est racontée par le commissaire spécial de police<sup>5</sup> de Chamonix : « le sieur Cachat mit la main sur la serrure au moment où la princesse allait tourner la clé, lui disant brutalement « Vous n'avez pas besoin de visiter les chambres dès que vous ne couchez pas ici ».

« - Mais nous pourrions bien y coucher si cela nous convient » répondit la princesse – « Non Madame, répondit l'aubergiste, vous nous ferez bien plaisir de ne pas remettre les pieds ici. »

Redescendu à Chamonix, le prince Henri, fort courroucé de l'affront fait à son épouse, va, dès le 1<sup>er</sup> septembre, déposer plainte au commissariat spécial. Ce très désagréable incident le pousse à quitter aussi vite que possible Chamonix. Ce qu'il fait le 5 septembre en prenant la route de Martigny.

Le commissaire spécial transmet immédiatement la plainte au juge de paix du canton de Chamonix<sup>7</sup>. Celui-ci, voit bien la difficulté de poursuivre François Cachat pour de tels faits. Il décide néanmoins de donner une bonne leçon à l'aubergiste. Un gendarme est chargé de porter une convocation à François Cachat à comparaître immédiatement devant le juge de Paix.

La seule excuse que trouve l'aubergiste du Montenvers est qu'il ne savait pas à qui il avait affaire. Or tout le monde sait que les guides annoncent toujours les visiteurs de marque. Le juge menace François Cachat de « faire un rapport officiel demandant la fermeture de son auberge » s'il ne va pas « immédiatement présenter ses excuses au prince et ne rapporte pas une lettre lui accordant son pardon ». Nous savons par le commissaire spécial de Chamonix que Cachat s'est précipité ce même 5 septembre à la poursuite du prince et que son retour était prévu pour le 6 au soir « rapportant sans doute son pardon du prince, qui trouvera peut-être dans cette démarche faite par l'ordre de l'autorité locale une compensation aux indignes procédés dont il a été victime ».

Cela a-t-il été le cas ? Le prince Henri n'est, de toute façon, jamais revenu à Chamonix.

Ce regrettable incident<sup>6</sup> ne serait resté qu'un exemple, parmi beaucoup d'autres, de ce que les Chamoniards d'alors pratiquaient à grande échelle, — tirer le maximum d'argent des touristes —, si 21 ans plus tard, un autre incident n'avait concerné, une fois encore, la famille d'Orange.

Le très fameux guide Baedeker « Suisse et France, du Jura à la Méditerranée » décrit superbement le chemin allant de Chamonix à Sixt-Fer-à-Cheval, par le col d'Anterne où « on a là tout à coup devant soi le Mont-Blanc, et le coup d'œil est d'une beauté grandiose ». Ce magnifique chemin demande malgré tout onze heures d'effort ! En arrivant à Sixt, le guide conseille de se loger à « l'Hôtel du Fer à Cheval<sup>8</sup>, dans l'ancienne abbaye », tenu, à cette époque,

par Clément Mogenier, également maire du village.

C'est bien ce qu'entend réaliser le prince Guillaume Adolphe zu Wied<sup>9</sup> et sa suite, composée de ses deux fils<sup>10</sup>, de leurs précepteurs et de quelques domestiques. Officier de l'armée prussienne, le prince est surtout membre de la Chambre des Seigneurs de Prusse<sup>11</sup> depuis 1878. Il est également, et c'est là que tout se complique, marié à Marie d'Orange-Nassau, princesse des Pays-Bas, et fils d'Hermann zu Wied et Marie de Nassau-Weilburg<sup>12</sup>, sœur d'Adolphe de Luxembourg !

Le prince zu Wied et sa suite quittent donc Chamonix le 16 septembre 1885 vers 4 heures du matin, avec des guides, des chevaux et des mulets. Sixt est au bout de leur superbe randonnée. Ils y arrivent, fatigués mais ravis, en milieu d'après-midi et s'arrêtent, comme le recommande le Baedeker, à l'hôtel du Fer à Cheval.

Clément Mogenier, est-il de mauvaise humeur ce jour là ? Éprouve-t-il un ressentiment personnel à l'égard des Prussiens ? Souffre-t-il de migraines ou autre maladie invalidante ? Une chose est sûre, il n'en fera jamais état pour sa défense.

Le prince et sa suite posent leurs bagages dans leurs chambres et se reposent avant le dîner. Pendant que les guides installent les chevaux et mulets aux écuries de l'hôtel, le Prince réclame un verre de lait. Oh surprise ! L'hôtelier lui refuse ce verre en prétextant qu'il n'y a pas de lait à Sixt ! Au même moment, les guides viennent se plaindre au prince que l'Hôtel « retarde indéfiniment la distribution de fourrage ». Quelques minutes plus tard, un domestique ayant assisté à la scène de refus, revient du village avec le précieux verre de lait. Ce qui, évidemment, a le don d'agacer le prince.

Peu habitué à un tel traitement, et ne comprenant pas pourquoi Clément Mogenier se montre aussi désagréable, le prince zu Wied déclare alors, qu'il ne restera pas une minute de plus dans cet hôtel, où il est si mal accueilli et où le service est aussi déplorable.

La suite est empruntée aux minutes du procès d'appel. M. Mogenier, certainement furieux de voir une telle clientèle lui échapper, s'écrie :

« Que votre Altesse parte, soit, j'y consens ! mais pas avant de m'avoir payé la somme de 30

francs (105 euros), pour les courts instants qu'elle m'a fait l'honneur de passer chez moi ».

Le prince, bien que jugeant la prétention de l'hôtelier très exagérée, accepte de payer la somme réclamée contre un reçu signé. Mogenier exige un paiement sans reçu. Face à une telle attitude, le Prince décide de partir. L'hôtelier se précipite alors à la porte de son établissement qu'il ferme à double tour en mettant la clef dans sa poche, et s'écrie : « Vous ne partirez pas ! du moins sans m'avoir payé, et cela sans reçu, ni quittance ! » Pour en finir avec une situation aussi ridicule, le prince zu Wied accepte de payer sans aucun reçu et prend immédiatement, avec sa suite, la route des chalets des Fonts<sup>13</sup>.



*Hôtel du Fer à cheval vers 1890.*

Le prince ayant fort mal supporté l'affront, sur son chemin de retour, décide de porter plainte par l'intermédiaire de l'ambassade d'Allemagne à Paris. Un procès en correctionnelle se tient donc à Bonneville le 21 janvier 1886. Clément Mogenier est prévenu « d'avoir fermé la porte de son établissement pour empêcher le prince zu Wied d'en sortir ». Les juges estiment que Clément Mogenier était dans son droit et qu'il n'a exercé aucune violence à l'égard du Prince. Il est donc relaxé. Le parquet fait appel du jugement car il estime que le fait d'avoir été enfermé par l'aubergiste constitue une violence. L'affaire passe donc à la Cour d'appel de Chambéry en mars 1886.

Et le brave hôtelier de Sixt, un peu rustre malgré tout, va devenir un cas de jurisprudence cité par Dalloz ! En effet, la Cour d'appel de Chambéry estime que : « le fait d'enfermer un citoyen malgré sa volonté, lui annoncer qu'on le tiendra ainsi retenu dans un lieu clos pendant un temps indéfini, tant qu'il n'aura pas payé une certaine somme d'argent,

réaliser enfin cette entreprise pendant un quart d'heure, constitue un acte violent, affectant directement la personne, et lui infligeant une gêne, un trouble et même une souffrance aussi bien physique que morale. »

En conséquence, la Cour déclare Clément Mogenier coupable « d'avoir, le 16 septembre dernier, sur le territoire de la commune de Sixt, volontairement exercé des violences sur la personne de Guillaume, prince de Wied, et en réparation, le condamne à 30 francs d'amende et aux frais. »<sup>14</sup> Clin d'œil de la Justice :

Mogenier a indûment perçu 30 francs par des moyens plus que douteux, il reverse ces 30 francs à la Justice.

*L'Indicateur de la Savoie*, souvent plus inspiré, commente ainsi le jugement d'appel dans son numéro daté du 3 avril 1886 :

« En 1367, le boucher de Charles IV, empereur d'Allemagne, arrêta ce monarque dans la rue et le retenait tout un jour dans une hôtellerie pour être payé de ses fournitures, sans être inquiété de cette séquestration. Quel progrès accompli dès lors... »

Nous ne savons rien de ce qu'en a pensé le prince zu Wied. Nous pouvons imaginer, étant donné son caractère, qu'il a souri, mais lui non plus n'est jamais retourné en Savoie !

*L'Univers Illustré* daté du 27 mars 1886, se montre nettement plus sévère, pour ne pas dire méchant, dans son commentaire :

« On a beaucoup parlé des hôteliers suisses, si habiles à exploiter les voyageurs et à les rançonner, de telle sorte que ces flibustiers sont devenus la terreur des touristes dont ils vident si adroitement et si impudemment les poches. Il semblerait résulter de l'anecdote (*précédente*) que les hôteliers de ce pays-ci ne le cèdent en rien aux compatriotes de Guillaume Tell. »

Une chanson en patois de Sixt, de Jean François Ducros<sup>15</sup>, dit :

« Iraou k'na pas la replothe de liandi son novairu ! » (Heureux qui n'a pas le reproche de manger son héritage).

À 21 ans d'intervalle, tant à Chamonix qu'à Sixt, ce devait être la devise personnelle de François Cachat et de Clément Mogenier !

**Didier Dutailly**

## Notes

<sup>1</sup> Né le 13.06.1820 au château de Soestdijk – Baarn aux Pays-Bas et mort de la rougeole le 14.01.1879 au château de Walferdange, Grand Duché de Luxembourg. Il n'a jamais été grand duc du Luxembourg.

<sup>2</sup> Pour mémoire, rappelons que le couple impérial va à Chamonix voir le mont Blanc et la mer de glace les 2 et 3 septembre 1860.

<sup>3</sup> Le Grand Duché de Saxe Weimar, capitale Weimar, s'agrège à l'Empire allemand en 1871 et disparaît, en 1918, pour être intégré, en 1920 au Land de Thuringe (au centre de l'Allemagne, capitale Erfurt).

<sup>4</sup> On peut aujourd'hui admirer au Musée national d'histoire naturelle de Luxembourg deux cristaux géants de quartz pesant près de 10 kilos achetés par le prince à Chamonix et donnés au Musée.

<sup>5</sup> Le vicomte Edmond de Catelin (1820-1909) sera ensuite commissaire spécial à Aix-les-Bains, puis au Mont-d'Or et enfin à Vichy. A beaucoup publié sous le nom de Stephen d'Arve notamment un intéressant « *Les Fastes du Mont-Blanc : ascensions célèbres et catastrophes depuis M. de Saussure jusqu'à nos jours* » (A. Vérésoff, Genève, 1876).

<sup>6</sup> Marc Boyer dans son « *Histoire générale du tourisme du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle* » (L'Harmattan, Paris, 2005, page 232) cite cette histoire de manière erronée.

<sup>7</sup> Monsieur Amoudruz de 1862 à 1867.

<sup>8</sup> Fort bien décrit par Francis Wey dans son livre « *La Haute Savoie, récits d'histoire et de voyage* » (L. Hachette, Paris, 1865, pages 327 et 328).

<sup>9</sup> La principauté de Wied, avec sa capitale Neuwied, se situe sur les bords du Rhin au nord-ouest de Francfort. Elle se fonde dans l'Empire allemand en 1871.

<sup>10</sup> Il s'agit de Guillaume Frédéric, 13 ans, héritier du titre, et Guillaume, 9 ans, futur roi éphémère d'Albanie de février à septembre 1914.

<sup>11</sup> Chambre haute du Parlement prussien (équivalent de la chambre des Lords anglaise).

<sup>12</sup> La famille grand-ducale du Luxembourg porte, depuis la grande duchesse Charlotte, le nom de Nassau-Weilburg.

<sup>13</sup> Les chalets des Fonts, face au cirque des Fonts, existent toujours : le refuge des Fonts est aujourd'hui, du reste, la propriété d'un Mogenier.

<sup>14</sup> Ayant été pénalement condamné, Mogenier est révoqué de sa fonction de maire, le 13.04.1888 ; remplacé par Alphonse Moccand, il reste cependant conseiller municipal jusqu'en 1900.

<sup>15</sup> Jean François Ducros, *Chanson en patois de Sixt*, publiée par Hippolyte Tavernier, Annecy, 1863.

## Sources

ADHS Annecy, 4 M 18 et 19, rapports des commissaires spéciaux de police

*L'Univers Illustré* du 27.03.1886

*L'Indicateur de la Savoie* du 03.04.1886

*Jurisprudence générale, Supplément au répertoire méthodique et alphabétique de législation de doctrine et de jurisprudence* de MM. Dalloz (Bureau de la jurisprudence générale, Paris, 1889, pages 420-421)

## Figures Genevoises : Woodrow Wilson

(1856-1924)

À Genève on trouve, d'un côté du lac, le quai Gustave-Ador et de l'autre, le quai Wilson. La plupart des gens savent que le quai Wilson porte le nom de Woodrow Wilson, le vingt-huitième président des États-Unis d'Amérique. Mais saviez-vous qu'il existe un lien entre les noms donnés à ces deux voies ? Qui donc était Gustave Ador ? On le verra plus loin.



Après une belle carrière universitaire à Princeton puis comme gouverneur de l'État du New Jersey, Woodrow Wilson, candidat du parti démocrate, fut élu président des États-Unis en 1912. Il commença son mandat en mars 1913. Au début, il a très bien réussi à faire voter des lois importantes par le Sénat et le Congrès. Ce qui n'était pas très difficile puisque les démocrates disposaient de la majorité absolue dans les deux chambres. Quand la Première Guerre mondiale éclata en Europe en août 1914, il était décidé à ne pas y engager les États-Unis. Décision particulièrement sage puisque la population américaine était divisée sur la question de savoir quel camp soutenir : les Alliés ou l'Allemagne ? L'opinion connut un durcissement quand, le 7 mai 1915, un sous-marin allemand coula le *Lusitania*, faisant cent vingt-trois morts américains. Wilson lança d'abord un avertissement puis un ultimatum exigeant que les commandants de sous-marins allemands assurent la sécurité des passagers et des équipages des navires marchands. Il s'ensuivit en 1916 une période de calme, du moins en mer.

La campagne présidentielle de 1916 assurant sa réélection, Wilson commença à réfléchir au

rôle que pourraient jouer les États-Unis dans un processus de paix, quel qu'il fût. Une de ses idées était qu'il ne devait y avoir ni vainqueurs ni vaincus. C'est en janvier 1917 qu'il déclara pour la première fois que la paix du monde devait être garantie par une institution appelée la Société des Nations. Dans un mouvement qu'on ne peut considérer que comme manquant totalement de sagesse, les Allemands décidèrent quelques jours plus tard seulement de lancer une guerre sous-marine totale. Ils allèrent jusqu'à encourager le Mexique à envahir le Texas ! L'opinion américaine s'éleva violemment contre les Allemands et, en avril 1917, Wilson demanda au Congrès de déclarer la guerre.

L'engagement massif des États-Unis aux côtés du Royaume-Uni, de la France et de l'Italie conduisit à la capitulation de l'Allemagne en novembre 1918. Peu après, le président Wilson vint en Europe pour assister à la Conférence de la paix de Paris et il fut reçu avec un enthousiasme tumultueux en Angleterre, en France et en Italie. Il appela de ses vœux « une association générale des nations » pour garantir la sécurité et, en avril 1919, un document créant la Société des Nations fut approuvé à l'unanimité. En dépit des bonnes intentions de Wilson, les Alliés insistèrent sur le fait qu'ils avaient gagné la guerre et que l'Allemagne, elle, l'avait déclenchée et perdue. Il s'ensuivit que l'Allemagne devait payer réparation. Cette insistance allait déstabiliser la politique allemande durant toutes les années 1920 et ouvrir la porte à l'avènement de la dictature hitlérienne et à la Seconde Guerre mondiale.

La question se posa alors du lieu où l'on devait installer la Ligue. Le premier choix se porta sur Bruxelles, mais c'était la capitale d'un pays avec lequel l'Allemagne venait d'être en guerre. Un pays neutre serait un meilleur choix et le candidat évident, c'était Genève, le siège du Comité international de la Croix-Rouge. Pour conclure le marché, le président de la Confédération, Gustav Ador, se rendit à Paris à la rencontre de l'Américain Wilson, du Français Clemenceau et du Britannique Lloyd George. Le résultat ? Un télégramme de Gustav Ador adressé au Conseil d'État de Genève et daté du 28 avril 1919 : « Heureux de vous informer que la Conférence a choisi Genève comme siège de la Ligue des Nations. Signé : Ador ». Genève, reconnaissante, rebaptisa quai Ador la rive gauche du lac, et quai Wilson la rive droite. L'Hôtel National, construit entre 1872 et 1875, rebaptisé palais Wilson, devint le premier siège

de la Société des Nations en 1920. En fin de compte, Genève réunit ses propres fonds pour construire le Palais des Nations qui ouvrit ses portes en 1936. Je n'ai trouvé aucune trace d'un passage de Wilson dans cette ville.

Le traité de paix de Versailles fut signé le 28 juin 1919 et Wilson rentra à Washington...où un désastre politique l'attendait. À la suite des dernières élections, le parti démocrate avait perdu la majorité aussi bien au Congrès qu'au Sénat. La puissante commission des affaires étrangères était maintenant dominée par les ennemis politiques du président : les Républicains. Il entreprit une campagne nationale en faveur de la ratification du traité de Versailles et de la convention de la Société des Nations. La campagne échoua. Elle fut d'ailleurs conduite avec beaucoup d'énergie puisque Wilson fut frappé d'une attaque cérébrale. Pour finir, les États-Unis votèrent contre l'adhésion à la Société des Nations.

Décision désastreuse pour la SDN dont la raison d'être était d'imposer des sanctions économiques globales à tout gouvernement qui choisirait de régler ses querelles par une attaque armée plutôt que par la négociation. Si la première puissance économique du monde ne participait pas aux sanctions, la confiance que pourrait inspirer la SDN n'était pas assurée. C'est ainsi qu'elle mena une existence peu convaincante jusqu'en 1939 et cessa totalement de fonctionner en 1946.

Dès 1920, cependant, il était clair que Wilson avait déjà accepté sa défaite puisque, dans son message annuel au Congrès, il ne mentionna pas la Ligue des Nations. En mars 1921, le républicain Warren Hastings le remplaçait à la présidence.

Woodrow Wilson reçut le prix Nobel de la paix en 1921 pour avoir œuvré à établir la paix en Europe. Avec une santé détraquée, il vécut jusqu'en 1924.

Wilson avait pour le bien public un sens profond de la responsabilité. Il était avenant, prévenant, avait le sens de l'humour et se passionnait pour de nombreux sujets culturels. C'était un orateur hors pair et il aura mérité l'admiration de tous ceux qui ont travaillé avec lui. Les plus grandes réussites des premières années de sa présidence auront été quelque peu obscurcies par la défaite tragique que lui ont fait

subir les sénateurs au sujet de la SDN. La sagesse qui le porta à réclamer la formation d'une institution internationale qui maintiendrait la paix dans le monde connut toutefois un revirement de fortune après la Seconde Guerre mondiale quand fut fondée l'Organisation des Nations Unies.

### **Les Quatorze Points**

Le 8 janvier 1918, c'est-à-dire onze mois avant la fin de la Première Guerre mondiale, le président Wilson prononça, devant les deux chambres réunis du Congrès des États-Unis, un discours dans lequel il exposa en quatorze points comment il envisageait le règlement de l'après-guerre. Les idées fondamentales qui traversent ce discours et les déclarations du président qui suivirent sont que la liberté, l'égalité et la justice seraient garanties à tous les peuples dans l'impartialité la plus totale. Il mentionna spécifiquement comment les problèmes européens potentiellement explosifs seraient résolus : en Russie, en Belgique, en Alsace-Lorraine, en Italie, en Autriche-Hongrie, dans les Balkans, en Turquie et en Pologne. Les relations futures entre nations seraient réglées par la paix, la justice, la souveraineté, l'honneur, le respect et la confiance mutuelle. Il n'y aurait plus de diplomatie secrète, et le consentement des peuples serait obtenu sur toutes questions, territoriales, économiques et politiques, les concernant.

Enfin, dans son quatorzième point, Wilson déclara qu'« il y aurait une association générale des nations » pour assurer que fussent garanties l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de chacune.

La Société des Nations fut en effet mise en place en 1919. Les problèmes devaient y être réglés par la discussion ouverte et exposés au monde entier. Ces garanties devaient être mises à exécution grâce à l'imposition, par toutes les autres nations, de sanctions économiques contre le pays en cause.

Toujours est-il que, durant les années 1930, la diplomatie secrète réduisit à néant la SDN, des sanctions économiques tièdes furent imposées aux nations incriminées et le destin de certains pays fut décidé sans consultation des peuples concernés. Le résultat en fut la Seconde Guerre mondiale.

*John Fox*

## À LIRE, VOIR ET ENTENDRE

### Urgent !

Les 915 000 habitants de l'espace couvert par le projet d'agglomération franco-valdo-genevois sont invités à choisir son nom parmi trois propositions :

- Grand Genève
- Genevagglo
- Le Genevois

La troisième proposition témoigne du patrimoine historique et géographique de ce territoire auquel il est facile de s'identifier.

Pour voter, rendez vous sur le site internet dédié :

<http://www.choisirnotrenom.com/>

... et cliquez sur le bouton de votre choix ! Il suffit de donner votre adresse email et votre code postal. La consultation est ouverte jusqu'au 1<sup>er</sup> mai, les résultats seront rendus publiques le 4 mai.

### Publications savoyardes et genevoises

#### Le dernier fagot de Jean-Vincent Verdonnet

Présentation de Rémi Mogenet :

« Jean-Vincent Verdonnet a fait paraître, en mars dernier, un nouveau recueil de poésie appelé *Dernier Fagot*. L'incertitude face à la mort et à ce qu'il restera de sa vie intime au-delà du seuil y est marquante. Les images sont arrachées aux profondeurs de l'âme, où elles paraissent avoir acquis une substance immortelle. Parfois, en fouillant ainsi l'obscurité que chacun a en soi au-dessous de la conscience, apparaissent des visages comme sortis d'un rêve et paraissant se fondre dans un impénétrable mystère : »

*La pénombre devient ton lot  
et quand à sa porte tu frappes  
te répond alors la voix d'un ailleurs  
où vont se noyer les visages  
dont la ronde t'accompagna  
de seuil en seuil dans la lenteur  
d'une cloche hélant le silence*



Les archives municipales d'Annecy éditent un ouvrage de 400 pages illustré de quelque 600 cartes postales et photographies issues, pour l'essentiel, de la collection constituée par Robert Langlet. Le commentaire qui accompagne ces vues permet au lecteur d'aller au-delà d'une simple lecture nostalgique et esthétique et de découvrir toute la richesse documentaire et historique dont elles sont porteuses. L'ouvrage s'intitule *Annecy 1860-1918 l'album photos*. Le

bon de commande peut se télécharger sur le site :

<http://www.annecy.fr/50-les-ouvrages.htm#par2236>



*Charles-Emmanuel de Savoie : la politique du précipice* par Stéphane Gal. Biographie Payot. 557 p. « Il fit de sa vie un tourbillon, une quête perpétuelle de grandeur...; Il réussit à hausser la Savoie au niveau de la France et de l'Espagne en un miracle subtil d'équilibre et d'audace ». Une très intéressant biographie du duc de « L'Escalade » (entre autre) racontée par un grand spécialiste des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

### La phrase...

« La phrase naît pour exprimer l'idée, se donne aussitôt pour roi un sujet, tyran autoritaire qui voudra sans cesse tout ramener à lui, puis cherche soigneusement ses verbes, comme autant de capitaines pour conduire ses propositions, ou comme des pieux fichés dans une terre en friche, vigoureux repères chargés de cadencer l'articulation de la pensée, de la diriger, de l'infléchir, de la faire rebondir quand elle s'épuise, sélectionne ses compléments (les directs marchent seuls, les indirects tiennent la main à des prépositions), organise autour ses attributs, groupes de mots déjà rivaux, dont certains dépendent du sujet, d'autres de l'objet, formés de noms, d'adjectifs, de participes, que sais-je encore, tous aussi envahissants les uns que les autres, qu'il faut sans cesse surveiller, trier, éliminer, coupes douloureuses qui allègent et écartent la menace obstinée de ces parasites suceurs de sève (je ne parle pas des adverbes qui s'accrochent lourdement, inévitablement, lamentablement !), purge nécessaire qui l'autorise à repartir de plus belle, à installer la hiérarchie de ses propositions, principales, subordonnées, indépendantes, comme des bataillons bien organisés, ayant chacun sa mission, sa guerre à gagner, purge salvatrice qui lui donne assez d'élan pour se prolonger encore, ivre de ses ressources, qui lui permet de s'étirer comme une plante luxuriante, poussant ses rejets, ses circonvolutions, ses digressions, faisant des pauses, ouvrant des parenthèses, folle de ses structures qu'elle se plaît à imaginer croissant à l'infini, se moquant des traités de journalisme (« dix-huit mots maximum par phrase », ah, ah ! quelle farce !) et soudain meurt

d'un seul coup, en pleine apothéose, frappée en traître par le point final. »

Cette apologie très imagée de la phrase telle qu'elle doit s'articuler, pour mieux dire ce qu'elle veut signifier, est née sous la plume de **Christian Vellas** et est tirée de son ouvrage *L'hippopotame rêvait de violettes*.

C. Vellas, qui a été chef d'édition à la *Tribune de Genève* pendant trente ans, a signé plusieurs ouvrages sur l'histoire de Genève, ses légendes, que l'on peut découvrir sur le site :

<http://lire-christian-vellas.com/>

Son prochain livre aura pour thème le téléphérique du Salève !

### Les amis de Contamine-Sarzin

Ainsi se nomme cette nouvelle association dont les adhérents se donnent pour objectif de mieux connaître la commune où ils vivent, découvrir son patrimoine, le faire partager à d'autres, initier les enfants à l'Histoire par des éléments concrets et proches...

Deux thèmes orientent leur approche : l'histoire et l'environnement. Plusieurs groupes de travail ont déjà été constitués : sur l'histoire, sur la flore, sur les lieux-dits et les chemins.

Leur site internet vaut le détour :

[www.les-amis-de-contamine-sarzin.com](http://www.les-amis-de-contamine-sarzin.com)

### Expositions

#### **Martigny**

Du 2 mars au 24 juin la Fondation Pierre Gianadda propose l'exposition :

#### **Portraits – Collections du Centre Pompidou**

Cette exposition conçue pour la Fondation à partir des prestigieuses collections du Centre Pompidou autour de la question du portrait et de l'autoportrait, regroupe une soixantaine de chefs-d'œuvre exécutés par les artistes majeurs du XX<sup>e</sup> siècle : Francis Bacon, Balthus, Pierre Bonnard, Constantin Brancusi, Alexander Calder, Matisse, Amedeo Modigliani, Pablo Picasso, Antonio Saura, Chaïm Soutine, Suzanne Valadon, Kees van Dongen. Maurice de Vlaminck, etc.

#### **Genève**

#### **ExpoPass pour tout voir...**

La carte ExpoPass des Musées d'art et d'histoire offre un accès libre pendant une année, à toutes les expositions du Musée d'art et d'histoire, du Musée Rath, du Cabinet d'arts graphiques et de la Maison Tavel. Au prix de 20

francs, elle permet à son détenteur de se rendre dans les expositions autant de fois qu'il le souhaite pour profiter pleinement des rendez-vous organisés.

Le détenteur d'ExpoPass bénéficie également du tarif réduit sur le prix des concerts qui se déroulent au Musée d'art et d'histoire durant l'année. Pour tout renseignement :

<http://www.ville-ge.ch/mah/>



Le musée d'art et d'histoire propose jusqu'au 19 août une exposition intitulée :

#### **À la tombée de la nuit**

#### *Art et histoire de l'éclairage*

Du mythe de Prométhée à l'invention d'Edison, cette exposition présente non seulement les techniques et les usages de la flamme apprivoisée, mais aussi sa valeur symbolique, puisqu'elle est souvent perçue comme le trait d'union entre l'homme et le divin, entre le matériel et le spirituel. Le visiteur est ainsi convié à la découverte du seul outil de la vie quotidienne dépassant de loin sa fonction utilitaire. De Lascaux à nos jours, de la Méditerranée à l'Amérique en passant par l'Asie et l'Afrique, le Musée d'art et d'histoire propose de révéler le rôle du luminaire dans la vie quotidienne, spirituelle, professionnelle et, pour conclure, dans les fêtes où il joue le premier rôle. Une incursion dans l'art à travers un choix d'estampes et de tableaux permettra enfin de lui rendre toute sa valeur esthétique.

### Cycle de conférences : Histoires d'eaux

Marie-Claude Rayssac, responsable des archives municipales de la Ville d'Annecy, vous propose de découvrir ce que dossiers et images d'archives nous dévoilent des liens que nos ancêtres des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles entretenaient avec l'eau. Les trois prochaines conférences se dérouleront à l'espace Yvette Martinet (15 avenue des Iles) à 19 heures. L'entrée est libre et gratuite. 04 50 33 87 79

— Mercredi 18 avril 2012 : **Eaux publiques pour activités privées**

*Laver son linge sale en plein air*

*Au temps des bains-douches publics*

— Mercredi 17 octobre 2012 : **D'audacieux projets**

*L'alimentation de Lyon en eau potable*

*Dériver le Fier dans le lac*

— Mercredi 5 décembre 2012 : **Maîtriser l'eau**

*Le curage des canaux*

*Les caprices de l'Isernon*

## SOMMAIRE

<b>ACTUALITÉS DE LA SALÉVIENNE</b>	<b>1</b>
Prochains rendez-vous	1
Étude toponymique	1
Tirage spécial Saléviennne	1
Nouveautés disponibles à La Saléviennne	2
<b>CONFÉRENCES SALÉVIENNES</b>	<b>2</b>
Les prostitutions en Haute-Savoie	2
Claude Barbier au château de Vincennes	4
La gabelle du sel	4
Glières	6
50 ans après les accords d'Évian : Regards croisés — regards apaisés	7
<b>CARNET</b>	<b>8</b>
Nos peines	8
Nouveaux adhérents	8
<b>BIBLIOTHÈQUE</b>	<b>9</b>
<b>CARNETS D'HISTOIRE</b>	<b>11</b>
Les fours à tuiles de Chancy	11
La malchance hôtelière de la famille d'Orange en Haute-Savoie	12
Figures Genevoises : Woodrow Wilson	16
<b>À LIRE, VOIR et ENTENDRE</b>	<b>18</b>
Urgent !	18
Publications savoyardes et genevoises	18
La phrase...	18
Les amis de Contamine-Sarzin	19
Expositions	19
Cycle de conférences : Histoires d'eaux	19



### RÉDACTION

Jean-Yves Bot, François Déprez, Marielle Déprez, Philippe Duret, Didier Dutailly, John Fox, Gérard Lepère, Claude Mégevand, Bernard Mouraz.

Documentation iconographique : Didier Dutailly.

Responsable de la publication : Dominique Miffon.

*Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.*

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter :

**LA SALÉVIENNE** – 4 ancienne route d'Annecy - 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Téléphone : 04 50 52 25 59 — Fax : 04 50 35 63 16

Courriels : [la-saleviennne@wanadoo.fr](mailto:la-saleviennne@wanadoo.fr) (président) — [Megevandcerise@aol.com](mailto:Megevandcerise@aol.com) (administration)

Site Internet : <http://www.la-saleviennne.org>